



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

défense et usage

Question écrite n° 50077

Texte de la question

M. Frédéric Lefebvre attire l'attention de Mme la ministre déléguée auprès du ministre des affaires étrangères, chargée de la francophonie, sur les conclusions de la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale visant à insuffler une ambition francophone. Ce rapport souligne que la langue française peut être une composante majeure du plurilinguisme mondial. En effet, le contexte géopolitique actuel est porteur d'un possible renouveau pour la francophonie à condition de s'unir autour de notre langue. Sans cette unité, un effacement progressif de la francophonie serait susceptible de se produire. Dans cette période charnière, l'auteur du rapport préconise de mettre sur pied un programme de mobilité étudiante francophone de type Erasmus. Il lui demande de lui indiquer si le Gouvernement entend donner une suite favorable à cette proposition.

Texte de la réponse

La France met en oeuvre une politique active de promotion de la langue française dans le monde et soutient les différentes actions de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) et des opérateurs de la Francophonie en faveur du multilinguisme. S'agissant plus particulièrement de la mise sur pied d'un programme de mobilité étudiante francophone de type Erasmus, la France soutient dans ce domaine la stratégie de financement de mobilités menée par l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF), opérateur de la Francophonie. Ces mobilités comptent six catégories : trois pour les étudiants (master, doctorat et stages professionnels), trois pour les enseignants-chercheurs (perfectionnement à la formation-recherche, post-doctorat et missions de coopération scientifique et technique). L'AUF a ainsi versé des allocations à plus de 1 560 étudiants et professeurs pour l'année universitaire 2012-2013. Les régions qui envoient le plus d'étudiants francophones à l'étranger sont l'Asie-Pacifique, l'Europe de l'Ouest et l'Europe centrale. En termes d'accueil, l'Europe de l'Ouest est la région qui attire le plus de mobilités : près de 40%, avec 616 mobilités. De ce nombre, plus de 90 % des allocataires choisissent la France pour étudier. Ceux qui choisissent la France viennent de 63 pays différents, majoritairement d'Asie (Vietnam et Cambodge), du Moyen-Orient (Liban et Égypte) et d'Europe centrale (Roumanie, Bulgarie et Moldavie). La France étant le principal bailleur de fonds de l'AUF (à hauteur de 65 % de son budget en 2014) et représentée au sein de son conseil d'administration, elle veillera à ce que ces programmes de mobilité pour étudiants et enseignants-chercheurs francophones soient développés.

Données clés

Auteur : [M. Frédéric Lefebvre](#)

Circonscription : Français établis hors de France (1^{re} circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 50077

Rubrique : Langue française

Ministère interrogé : Francophonie

Ministère attributaire : Francophonie

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [18 février 2014](#), page 1499

Réponse publiée au JO le : [20 mai 2014](#), page 4038